



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE-RENDU REUNION COMITE CAT DU 12 SEPTEMBRE 2018

A L'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE à PARIS

Ouverture séance : 10 H 25

Présents : Melle Agnès de FRANCE, Mmes Danielle CACARD, Jocelyne SCHOEN, Marie TILLIARD, MM. Gérard BERNIER, Patrick COUTURAUD, Marc FEULLADE, Sébastien JACOPS et Hubert SCHILDKNECHT.

Absent et excusé : M. Marc LEDOYEN

Mlle Agnès de France souhaite la bienvenue à l'ensemble du comité présent et passe immédiatement à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 08/03/2018 :

Après quelques petites corrections et détails vus ensemble, le comité a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion du comité du 8 mars 2018.

2. COMMISSION DE COMMUNICATION : POINT SUR LES SITES INTERNET (CLUB ET CENTRALE)

2.1 SITE CAT : responsable Marie TILLIARD

Il a été versé un acompte de 1 573.00 Euros le 29 mars 2018 à la Société COM'WITH ME pour l'élaboration du nouveau site faisant l'objet du devis accepté le 7 mars 2018. Or malgré plusieurs mises en garde auprès de cette même société, d'échanges de mails, de nombreux entretiens téléphoniques et d'un constat d'audit accablant de la part d'un tiers, cette dernière ne respecte pas ses engagements. En effet, lors de la NE, Marie TILLIARD n'a pu présenter qu'une maquette de la page d'accueil du futur site et à l'heure actuelle le projet piétine et le lancement du site est retardé.

Marie TILLIARD propose au comité de prendre une décision à l'encontre de la Sté COM'WITH ME et de rompre le contrat. Un courrier recommandé AR va être transmis à cette société dans lequel sont exposés tous les faits et en réclamant une partie de la somme versée, soit 865.20 Euros.

Club des amateurs de teckels (Siège social)
2, Place Jean de Luxembourg BP 50009
80150 Crécy-en-Ponthieu
Téléphone 03 22 31 97 02
Courriel : clubdesamateursdeteckels@wanadoo.fr

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

Le comité a décidé de retenir provisoirement la proposition d'Olivier MASSOT en attendant le devis. Cette personne résidant en région parisienne est auto-entrepreneur et propose les mêmes services pour une somme de 4 000 Euros. Le lancement du site est prévu début janvier 2019.

Marie TILLIARD demande également aux responsables des commissions des articles techniques sur le teckel.

Par la suite, il faudra créer un lien Facebook. Marie TILLIARD se propose pour le poste d'administrateur et deux modératrices sont nommées, Jocelyne SCHOEN et Danielle CACARD.

3. DELEGATIONS :

3.1 Délégation Languedoc Roussillon : aucun autre candidat ayant postulé, Mme Sophie MARTELLA-SANTI a été acceptée à l'unanimité au poste de déléguée.

3.2 Délégation Maine-Anjou-Touraine : Melle de France va contacter M. Gilbert BACHELET afin de lui faire part d'un éventuel remplaçant pour M. Pierre GONDELLE actuellement malade. Un appel à candidature va être lancé sur le site, M. Jean-Laurent JOURNOUX se propose de remplacer provisoirement M. Pierre GONDELLE en attendant la nomination d'un nouveau délégué.

M. Christophe VIEL a émis le souhait de mettre fin à l'organisation des épreuves de travail de sa délégation en décembre 2018.

3.3 Délégation Franche-Comté : toujours à la recherche d'un délégué

3.4 Délégation Aquitaine : M. Cédric HONORE se propose de remplacer Mme Bernadette ROCHE-GALVEZ, actuellement malade, en attendant la nomination d'un nouveau délégué.

3.5. Délégation PACA : deux candidats s'étaient proposés au poste de délégué, M. Jacques TEDESCO et Mme Anaïs BERTHET. Le comité a dépouillé les bulletins de votes et voici les résultats : 79 membres, 52 votants, 2 bulletins nuls, 41 bulletins pour M. Jacques TEDESCO et 9 bulletins pour Mme Anaïs BERTHET. A l'unanimité le comité a validé la candidature à M. Jacques TEDESCO.

4. COMMISSIONS FINANCES/LITIGES :

4.1 Points sur les transferts des comptes des délégations /frais bancaires de la banque postale :

L'ouverture des comptes à la banque postale pour la deuxième partie des délégations est prévue au courant du deuxième semestre 2018.

En ce qui concerne les délégations dont les comptes ont déjà été transférés à la banque postale, il a été observé que les frais mensuels d'abonnement online par délégation s'élèvent à 5.20 Euros et

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

42.00 Euros sont prélevés trimestriellement pour des frais de tenue de compte. Au vu du montant élevé des frais de tenue de compte, M. COUTURAUD va signaler ce soucis au conseiller financier afin de trouver une solution pour réduire voire supprimer ces frais de tenue de compte.

4.2 Bilans financiers RE et NE 2018 :

- . Bénéfice NE : + 1 814.00 Euros
- . Déficit RE : - 134 Euros

4.3 Points sur réduction des dépenses du CAT :

Afin de réduire les frais lors de la NE, il a été décidé d'organiser un apéritif dînatoire. A chacun de réfléchir pour la prochaine réunion et de faire des propositions.

La fiche dentaire étant gratuite lors des NE et RE, il sera réclamé pour les non adhérents du CAT la somme de 10.00 Euros par chien lors des engagements. Pour les adhérents, le numéro d'adhérent devra obligatoirement être renseigné dans une case prévue à cet effet.

M. Patrick COUTURAUD fait remarquer au comité que depuis quatre années, le CAT perd 200 adhérents. Certaines délégations sont à faible effectif, pas plus que 20 à 25 adhérents. En 2018, ont été enregistrés 1016 adhérents pour un montant de cotisations de 39 500.00 Euros. La dernière revue a coûté 6 000 Euros (frais d'impression et de routage compris).

Afin de limiter les frais de réunion de comité, ce dernier se limitera à deux réunions annuelles et les échanges se feront par téléphone et par mail.

Le contrat de la machine à affranchir prendra fin en juillet 2019. Pour une question d'économie, les nouveaux timbres gris pourront être utilisés par le secrétariat du club.

4.4 Réclamation épreuves :

Trois réclamations ont été déposées par des juges de travail pour des comportements anormaux lors des épreuves de travail. M. Patrick COUTURAUD répondra individuellement à chaque demande.

5. DOSSIERS JUGES : CANDIDATURE NOUVELLE

Deux demandes de candidature de juge beauté ont été déposées par M. Yves Emmanuel VILLANOVA et M. Christian SALLET. Le comité a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite et transmettra un courrier aux deux personnes concernées.

Le dossier de candidature de juge travail de M. Bruno CARRE est en cours, ce dernier n'ayant pas encore terminé son parcours de conducteur.

(suite)



Club des Amateurs de Teckels

Le dossier de Christophe VIEL a été validé par la Commission Terriers Teckels Chiens de Rouge pour présentation à la prochaine commission des juges de la Centrale en vue d'accéder à la qualification.

Nathalie BONNET n'a pas encore terminé son parcours d'élève juge.

6. PROJET RE, SPECIALES TECKELS et NE 2019 :

A l'unanimité, les spéciales teckels et les trois régionales d'élevage ont été validées. Les récompenses, à savoir les mêmes modèles de rosettes prévues lors de la RE à Lamotte-Beuvron vont être commandées auprès de Norton rosettes.

Melle de France lit un courrier émanant du Docteur GUILLET L'HERMITTE concernant son mécontentement sur le choix des juges All-round au dépend des juges teckels du club de race. Il s'agissait de la proposition faite par le CAT pour une demande de spéciale teckel à Colmar en avril 2019, celle-ci ayant été refusée par les canines du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Pour information, l'exposition de la WUT se tiendra le 24 où le 25 mai 2019 en Espagne.

7. COMPTE RENDU REUNION COMMISSIONS EXPOSITION ET ELEVAGE DU 11 MAI 2018

- suite à ce compte rendu, le comité a décidé de proposer la confirmation à 15 mois, courrier sera transmis à la canine
- adoption des nouvelles mesures provisoires du nouveau standard 148 prises par le DTK et la WUT (mesure, taille et couleur) et soumis à la FCI
- nouvelles propositions du CAT pour les conditions d'homologation des trois nouveaux titres de champion de la centrale canine (jeune, national et vétérans)
- actualisation des flyers

8. QUESTIONS DIVERSES :

Mme Danielle CACARD a fait le point sur l'organisation et des teckels sélectionnés à la coupe de France de broussaillage et de la coupe de France au petit gibier.

Clôture de la séance à 18 H !

Jocelyne SCHOEN